

Le 7 mai 2014

À une session ordinaire du Conseil de la Municipalité du Canton de Stanstead tenue le **SEPTIÈME jour du mois de mai de l'an deux mille QUATORZE**, à la salle du Conseil située au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead, tous formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Francine Caron Markwell et à laquelle sont présents les Conseillers suivants, à savoir :

Madame Gaétane Gaudreau Langlois
Madame Janet Cooper
Monsieur George C. Atkin
Monsieur Dany Brodeur
Monsieur Pierre Martineau
Monsieur Christian Laporte

Le Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Richard E. Ranger, est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, Madame Francine Caron Markwell, procède à l'ouverture de la séance, il est 19h30.

14-05-706

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

14-05-707

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI

*Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur
Il est résolu*

QUE les procès-verbaux des 2 et 23 avril 2014 soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉ

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

Madame Francine Caron Markwell fait un suivi au sujet des questions et commentaires apportés lors de la séance régulière du 2 avril 2014.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Les questions et commentaires livrés par les citoyens se rapportaient aux sujets suivants:

- transport adapté;
- SPA de l'Estrie;
- Service de prévention des incendies et équipement des pompiers;
- Remerciements pour le dégagement du ruisseau de l'Est;
- Permis de feu agricole;
- Gestion de l'eau en cas de sinistre;
- Récupération des branches et débris d'arbres suite au verglas;
- Renouvellement d'un permis de construction;
- Rechargement et nivellement du chemin Magoon Point;
- Demande du Marché Gaudreau.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La correspondance du mois est déposée auprès des membres du Conseil.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis.

Le rapport d'émission des permis et des certificats pour le mois d'avril 2014 est déposé.

7.2 Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Il n'y a pas eu de séance de travail du CCU en avril 2014.

7.3 Dépôt du Rapport d'Inspection Forestière

Le rapport des inspections forestières du mois d'avril 2014 est déposé auprès des membres du Conseil.

14-05-708

7.4 Désignation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer trois résidents pour occuper un poste au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par le Conseiller George C. Atkin
Il est résolu***

QUE Monsieur Alain Roy soit nommé comme membre du CCU pour un mandat d'une année;

QUE Madame Georgina Hornby soit nommée comme membre du CCU pour un mandat de deux années;

QUE Monsieur David Mitchell soit nommé comme membre du CCU pour un mandat de deux années.

ADOPTÉ

14-05-709

7.5 Désignation des membres du nouveau comité consultatif d'environnement (CCE)

ATTENDU QUE le Conseil est favorable à la création d'un comité consultatif d'environnement (CCE) pour favoriser la participation des résidents en matière d'environnement;

ATTENDU QUE les Conseillers membres du comité d'environnement ont analysé les candidatures de résidents intéressés à participer au nouveau Comité consultatif d'environnement (CCE);

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper
Appuyé par le Conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE Monsieur André Bélanger soit nommé comme représentant du secteur du Lac Lovering pour un mandat de deux années;

QUE Monsieur Roger Ricard soit nommé comme représentant du secteur de Fitch Bay pour un mandat de deux années;

QUE Madame Louise Hébert soit nommée comme représentante du secteur de Georgeville pour un mandat de deux années.

ADOPTÉ

7.6 Avis de motion pour adopter un Règlement concernant le comité consultatif d'environnement (CCE)

Avis de motion est donné par le Conseiller Christian Laporte qu'un règlement sera adopté à une prochaine séance de ce Conseil pour encadrer les règles de fonctionnement et le mandat du Comité consultatif d'environnement (CCE).

14-05-710

7.7 Retrait du second projet de Règlement No. 352-2014 modifiant le Règlement de zonage No. 212-2001

ATTENDU QUE suite à une analyse des impacts que pourrait avoir l'entrée en vigueur d'un éventuel Règlement No. 352-2014 quant à certains usages autorisés et non autorisés en cour avant, le Conseil a décidé de le retirer;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur
Il est résolu***

D'aviser la MRC de Memphrémagog que la Municipalité retire le Second projet de règlement No. 352-2014.

ADOPTÉ

7.8 Avis de motion pour adopter un règlement modifiant le règlement de zonage No. 212-2001 afin de revoir certaines dispositions relatives à des usages en cour avant.

Avis de motion est donné par la Conseillère Janet Cooper qu'un projet de règlement sera adopté à une prochaine séance de ce Conseil pour revoir certaines dispositions relatives à des usages en cour avant à l'intérieur des noyaux villageois de Fitch Bay et de Georgeville notamment.

14-05-711

7.9 Formation sur l'organisation municipale et son comité consultatif d'urbanisme : rôles complémentaires

ATTENDU QUE l'Association Québécoise d'urbanisme et la Municipalité de Champlain organisent une formation sur l'organisation municipale et son comité consultatif d'urbanisme: rôles complémentaires, le 14 juin 2014 à Champlain;

ATTENDU QUE le Conseiller Christian Laporte a signifié son intention d'assister à ce colloque en tant que membre du CCU;

***Il est proposé par le Conseiller George C. Atkin
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

D'autoriser Monsieur Laporte à assister à cette formation;

D'autoriser une dépense de 252,95\$ pour les frais d'inscription et de 250\$ pour les frais de transport de Monsieur Laporte;

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

14-05-712

8.1 Octroi du contrat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière (calcium d'été) pour l'année 2014

ATTENDU QUE le directeur général par intérim est allé en appel d'offres sur invitation écrite auprès de trois compagnies en date du 9 avril dernier concernant la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2014;

ATTENDU QUE le directeur général par intérim accompagné de quatre témoins, a procédé à l'ouverture publique des soumissions en date du 24 avril dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions dans les délais prescrits, décrites comme suit;

Soumissionnaire 1 : Multi Routes inc.

Prix forfaitaire le litre incluant les taxes : **0,355\$**

Soumissionnaire 2 : Somavrac C.C. Inc.

Prix forfaitaire le litre incluant les taxes : **0,3437752\$**

ATTENDU QUE la soumission de Calclo n'a pas été reçue avant 10h00 le 24 avril et est déclarée non valide pour le présent appel d'offres. Elle a été reçue à 13h35;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme au devis;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur
Il est résolu***

QUE le Conseil accorde le contrat à la compagnie *Somavrac C.C Inc.* pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2014 sur le territoire de la Municipalité, pour un **montant forfaitaire de 0,3437752\$ le litre incluant les taxes**, le tout pour une quantité minimale de 175 000 litres de chlorure de calcium liquide 35 %.

ADOPTÉ

14-05-713

8.2 Octroi du contrat pour le rechargement des chemins de l'Est, Camber et une partie du chemin Éléphant

ATTENDU QUE le directeur général par intérim est allé en appel d'offres public en date du 15 avril dernier, concernant le rechargement des chemins de l'Est, Camber et une partie du Chemin Éléphant;

ATTENDU QUE le directeur général par intérim accompagné de cinq témoins, a procédé à l'ouverture publique des soumissions en date du 1er mai dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 5 soumissions dans les délais prescrits, décrites comme suit:

Soumissionnaire 1 : Germain Lapalme & Fils Inc.

Prix total pour 7000 tonnes incluant les taxes: **143 258,85\$**
(17,80\$/tonne)

Soumissionnaire 2 : Excavations Gagnon & Frères

Prix total pour 7000 tonnes incluant les taxes: **144 466,09\$**
(17,95\$/tonne)

Soumissionnaire 3 : Construction Goudreau Inc.

Prix total pour 7000 tonnes incluant les taxes: **156 940,00\$**
(19,50\$/tonne)

Soumissionnaire 4 : Couillard Construction Limitée

Prix total pour 7000 tonnes incluant les taxes: **169 818,08\$**
(21,10\$/tonne)

Soumissionnaire 5 : Sintra Inc. - Région de l'Estrie

Prix total pour 7000 tonnes incluant les taxes: **222 453,63\$**
(27,64\$/tonne)

ATTENDU QUE la soumission de Germain Lapalme & Fils étant la plus basse soumission conforme;

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le Conseil accorde le contrat à la compagnie *Germain Lapalme & Fils Inc.* pour le rechargement en matériaux granulaires des chemins de l'Est, Camber et une partie du Chemin Éléphant **au cout total de 143 258,85 taxes incluses.**

ADOPTÉ

14-05-714

8.3 Demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique lors du verglas de décembre 2013

ATTENDU QUE le verglas du 22 décembre 2013 a occasionné des dépenses à la Municipalité pour dégager de nombreux chemins publics encombrés de branches et d'arbres;

ATTENDU QUE des employés municipaux, des pompiers et des citoyens ont travaillé avec ardeur les 22 et 23 décembre pour assurer la sécurité des personnes et la libre circulation des véhicules sur le réseau routier municipal;

ATTENDU QUE les employés de la voirie sont impliqués depuis les derniers jours dans une opération de récupération et de déchiquetage de branches et d'arbres ayant été laissés en bordure des chemins publics, laquelle se déroulera sur plusieurs semaines et qui entraînera des dépenses majeures pour la Municipalité en terme de main-d'œuvre, de matériel et d'équipement;

ATTENDU QUE la Municipalité a acquis une déchiqueteuse pour faciliter l'opération de récupération et de déchiquetage de quantités importantes de débris de branches et d'arbres ainsi qu'une remorque pour y transporter une partie des matières récupérées et déchiquetées;

ATTENDU QUE la longue durée de la saison hivernale a obligé le personnel de la voirie à entreprendre les opérations de récupération et de déchiquetage à la troisième semaine d'avril;

ATTENDU QUE le ministre de la Sécurité publique a désigné la Municipalité du Canton de Stanstead comme bénéficiaire du *Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre le 29 janvier 2014;*

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur
Il est résolu***

QUE la Municipalité avise le ministère de la Sécurité civile que l'opération de récupération en cours s'échelonne sur encore plusieurs semaines;

QUE la Municipalité enverra une réclamation de toutes les dépenses engendrées lorsque le travail sera achevé et que toutes les factures auront été payées aux fournisseurs.

ADOPTÉ

14-05-715

8.4 Désignation de Monsieur Michel Massé en tant que responsable du barrage du Lac Lovering

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire du barrage du lac Lovering;

ATTENDU QU'un ensemble de responsabilités et d'obligations incombent à tout propriétaire d'un barrage sur le territoire du Québec;

ATTENDU QU'en cas de force majeure, la sécurité des biens et des personnes à proximité et en aval du barrage est primordiale;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE Monsieur Michel Massé soit désigné comme responsable municipal du barrage du lac Lovering.

ADOPTÉ

14-05-716

8.5 Service de nivelage des chemins municipaux

ATTENDU QUE la Municipalité procède à chaque année au nivelage des chemins;

ATTENDU QUE vu l'imprévisibilité de déterminer à l'avance quels chemins ou parties de chemins seront prioritaires de même que la charge de travail, la Municipalité opte pour retenir les services de deux compagnies différentes;

***Il est proposé par le Conseiller George C. Atkin
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois
Il est résolu***

QUE le Conseil mandate *Réjean Giguère et Construction Couillard limitée* au taux horaire de 125 \$ excluant les taxes pour le nivelage des chemins selon les besoins à combler en 2014.

ADOPTÉ

9. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

14-05-717

9.1 Approbation des comptes payés et payables – Avril/Mai 2014

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le Conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois d'avril et de mai 2014 et autorise le directeur général par intérim à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés:	5 049,52 \$
Total des comptes à payer:	89 787,72 \$

QUE le Conseil approuve la liste des salaires pour le mois d'avril, à savoir :

Salaires des employés:	15 224,62 \$
Salaires des élus:	4 641,45 \$
Pompiers:	1 467,75 \$
Membres des comités (élus):	800,00 \$

ADOPTÉ

9.2 Rapport des recettes et des dépenses du mois

Le rapport des recettes et des dépenses du mois est déposé auprès des membres du Conseil.

9.3 Rapport des activités financières et disponibilité budgétaire

Le rapport des activités financières et de la disponibilité budgétaire est déposé auprès des membres du Conseil.

9.4 Rapport du temps et des déplacements du personnel

Le rapport du temps et des déplacements du personnel est déposé auprès des membres du Conseil.

9.5 Rapport des délégations de pouvoir

Les rapports des délégations de pouvoirs du directeur général par intérim et du directeur des travaux publics sont déposés auprès des membres du Conseil.

14-05-718

9.6 Fin de contrat de Monsieur Richard E. Ranger

ATTENDU QUE Monsieur Richard E. Ranger a occupé les fonctions de Directeur général par intérim depuis le départ de Madame Josiane Hudon, Directrice générale en titre, pour son congé de maternité;

ATTENDU QUE Monsieur Richard E. Ranger a avisé le Conseil le 1er avril 2014 qu'il ne pouvait terminer son contrat;

***Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le contrat de travail de Monsieur Richard E. Ranger se termine à sa demande le 23 mai 2014 plutôt que le 6 octobre 2014;

QUE le Conseil remercie Monsieur Ranger pour les services rendus au cours de son mandat.

ADOPTÉ

14-05-719

9.7 Embauche et nomination d'une directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ATTENDU QUE la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Josiane Hudon, est en congé de maternité;

ATTENDU QUE le contrat de travail du Directeur général par intérim, Monsieur Richard E. Ranger, se termine le 23 mai 2014;

ATTENDU QUE Madame Francine Caron Markwell, Mairesse, a communiqué avec Madame Monique Pépin pour lui offrir le poste de Directrice générale et secrétaire-trésorière jusqu'au retour de Madame Hudon prévu pour le mois d'octobre 2014;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont été informés par Madame Caron Markwell que Madame Pépin avait accepté le poste de Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim jusqu'au retour de Madame Hudon;

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

D'octroyer à Madame Monique Pépin le poste de Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim aux conditions élaborées et convenues par le Conseil;

QUE la date d'entrée en fonction sera le 20 mai 2014;

QUE ce contrat sera maintenu pendant toute la durée du congé de maternité de la Directrice générale en titre;

QUE cet emploi sera terminé avec un préavis d'un (1) mois de part et d'autre;

QUE le Conseil souhaite la bienvenue à Madame Pépin;

QUE les frais de déplacement de Madame Pépin pour représenter la Municipalité seront rémunérés au taux établi par celle-ci;

QUE Madame Pépin soit rémunérée hebdomadairement pour la paie et que l'employeur assume les frais de cotisations assujettis en vertu de la Loi sur l'impôt.

ADOPTÉ

14-05-720

9.8 Autorisation de signature pour la Directrice générale par intérim

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'embauche de Madame Monique Pépin comme Directrice générale par intérim, laquelle débute le 20 mai 2014;

ATTENDU QUE les signataires de la Municipalité sont le maire/la mairesse, le Directeur général/Directrice générale et en l'absence du maire/maresse, le maire suppléant;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE la Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit mandatée pour signer tous les documents afférents pour et au nom de la Municipalité du Canton de Stanstead.

ADOPTÉ

14-05-721

9.9 Colloque sur les finances municipales - désignation d'un Conseiller municipal pour y assister

ATTENDU QU'il se tient des colloques sur l'évaluation foncière et les taxes, organisés par la firme Wolters Kluwer CCH dans diverses régions du Québec;

ATTENDU QUE le Conseiller Pierre Martineau désire assister à un de ces colloques à être tenu en mai 2014;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur
Il est résolu***

DE désigner Monsieur Pierre Martineau pour représenter la Municipalité;

D'autoriser une dépense d'environ 1000,00\$ pour les frais d'inscription et de transport de Monsieur Pierre Martineau pour participer à un de ces colloques.

ADOPTÉ

9.10 Dépôt du rapport financier de l'année 2013 du vérificateur externe

Le directeur générale et secrétaire-trésorier par intérim dépose le rapport financier pour l'année 2013 ainsi que le rapport du vérificateur externe effectué par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, lesquels ont été transmis en date d'aujourd'hui au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le tout conformément aux articles 176.1, 176.2 et 966.3 du Code municipal du Québec.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

14-05-722

10.1 Offre de services d'Aquatech pour la télémétrie

ATTENDU QUE la désuétude du système de télémétrie actuel oblige la Municipalité à se tourner vers un automate de gestion performant;

ATTENDU QUE la compagnie *AQUATECH* a présenté une soumission pour un nouveau système de télémétrie satisfaisant les besoins de la Municipalité;

***Il est proposé par le Conseiller George C. Atkin
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois
Il est résolu***

QUE la soumission d'Aquatech soit retenue au montant de 6 207,80\$ plus les taxes applicables pour la fourniture d'un automate de gestion (télémétrie) à être installé à la station d'aqueduc de Fitch Bay.

ADOPTÉ

14-05-723

10.2 Accord pour que la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook puisse amender les Règlement d'emprunt No. 2008-002.

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook nécessite l'accord des Municipalités membres pour adopter le Règlement de modification No. 2008-002-A, lequel fait passer de 10 ans à 30 ans l'emprunt d'un montant d'un million cinq cent trente mille quatre cent cinquante-six dollars (1 530 456 \$);

ATTENDU QUE la Régie se conforme à une exigence du MAMROT;

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois
Il est résolu***

QUE le Conseil du Canton de Stanstead donne son accord à ce que la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook adopte le Règlement d'emprunt No. 2008-002.A, afin d'augmenter à 30 ans la période d'amortissement de l'emprunt 2008-002 prévu à l'origine pour 10 ans.

ADOPTÉ

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

14-05-724

11.1 Adoption du Règlement No. 356-2014 concernant les animaux de compagnie sur le territoire de la Municipalité du Canton de Stanstead.

ATTENDU QUE le Conseil a octroyé à la SPA de l'Estrie le mandat de gérer et de protéger les animaux de compagnie sur le territoire de la Municipalité du Canton de Stanstead;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 2 avril dernier conformément à la Loi.

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le Conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le Conseil adopte le Règlement No. 356-2014 conformément à l'entente de service convenue entre la SPA de l'Estrie et la Municipalité du Canton de Stanstead;

QUE copie du Règlement No. 356-2014 soit envoyée à la SPA de l'Estrie et à la Sûreté du Québec pour son application;

QUE le Conseiller George C. Atkin est en désaccord avec ce Règlement et demande que sa dissidence soit consignée au présent procès-verbal pour les raisons suivantes:

- le coût d'achat élevé des licences et l'obligation de les renouveler à chaque année;
- restreindre le nombre d'animaux par habitation à quatre.

5 conseillers votent en faveur et le Conseiller Atkin vote contre.

ADOPTÉ

11.2 Avis de motion pour adoption prochaine d'un règlement uniformisé concernant les nuisances, à être appliqué par la Sûreté du Québec.

Avis de motion est donné par le Conseiller Christian Laporte qu'un règlement sera adopté à une prochaine séance de ce Conseil concernant les nuisances en remplacement du Règlement NO. 319-2010 et ses amendements.

11.3 Avis de motion pour adoption prochaine d'un règlement uniformisé concernant la sécurité, la paix et l'ordre à être appliqué par la Sûreté du Québec.

Avis de motion est donné par le Conseiller Christian Laporte qu'un règlement sera adopté à une prochaine séance de ce Conseil concernant la sécurité, la paix et l'ordre en remplacement du Règlement No. 318-210 et ses amendements.

11.4 Avis de motion pour adoption prochaine d'un règlement uniformisé relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques à être appliqué par la Sûreté du Québec.

Avis de motion est donné par le Conseiller Christian Laporte qu'un règlement sera adopté à une prochaine séance de ce Conseil relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques en remplacement du Règlement No. 316-2010 et ses amendements.

11.5 Avis de motion pour amender le Règlement No. 345-2013 concernant la prévention des incendies pour ajouter un article sur les mesures pénales.

Avis de motion est donné par le Conseiller Christian Laporte qu'un règlement de modification au Règlement No. 345-2013 sera adopté à une prochaine séance de ce Conseil dans le but d'ajouter un article sur les mesures pénales uniformisées à être appliquées par la Sûreté du Québec.

14-05-725

11.6 Entente de service aux sinistrés avec la Croix Rouge Canadienne

ATTENDU QUE la Croix Rouge s'avère être un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre auxiliaire des pouvoirs publics, les Municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU QUE la Municipalité a conclu une entente de services pour les années 2013, 2014 et 2015 en regard de sinistres mineurs et majeurs, à raison de 150,15\$ pour l'année 2014;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois***

Il est résolu

QUE le Conseil accepte de respecter l'entente en payant la somme de 150,15\$ à la Croix Rouge pour 2014.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le budget Sécurité publique.

ADOPTÉ

12. LOISIRS ET CULTURE

14-05-726

12.1 Désignation d'un membre du Conseil en tant que personne élue responsable du dossier des aînés et de la famille.

ATTENDU QUE le Conseil a entrepris des démarches auprès de certains ministères pour se prévaloir de programmes d'aide financière spécifiques aux aînés et aux familles;

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le Conseil désigne Monsieur Dany Brodeur comme responsable élu du dossier des aînés et de la famille.

ADOPTÉ

14-05-727

12.2 Fête des bénévoles

ATTENDU QUE la Fête des bénévoles aura lieu le 23 mai prochain;

*Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois
Il est résolu*

QUE le Conseil autorise une dépense maximal de 1000\$ taxes incluses pour l'organisation de la Fête des bénévoles à être tenue le 23 mai.

13. VARIA

14-05-728

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois, il est 20h45.

ADOPTÉ

Francine Caron Markwell, Mairesse

**Richard E. Ranger, Directeur général
et secrétaire-trésorier par intérim**